COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 25 Mars 2024

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, NICOLAS

Excusé : M. RANC

SECTEUR CHAMPIONNAT

D1 :

Le match **N° 26501423 : ST DIDIER PERNES / MAILLANE** du 10/03 se jouera le Mercredi 27/03 à 20h00.

En réponse à **PERTUIS USR** : La réglementation est applicable car il faut lire : *les 5 dernières rencontres et non les 5 dernières journées* (Art 167 des règlements F.F.F.)

Le match **N° 26501426 : COURTHEZON JONQUIERES / MONTFAVET** du 31/03 se jouera à Jonquieres.

D2 :

Suite à 3 forfaits simples **FC ORANGE** est forfait général.

Le match **N°26501586 : EYRAGUES 1 / MONTFAVET 2** du 10/03/2024 se jouera le 31/03 à 15h00

Le match **N°26501715 : CARPENTRAS FC 1 / MORIERES ACS 1** qui devait se jouer le 31/03 est annulé pour cause de match de coupe pour l'équipe de **CARPENTRAS FC 1.**

Le match **N° 26501605 : FA VALDURANCE 2 / BOLLENE RCB 1** du 14/04 se jouera à 15h00

D3 :

Le match **N° 26502072 : AUTRE PROVENCE / VEDENE LE PONTET** du 31/03 se jouera à 15H00.

Le match **N°26502070 : PROVENCE RC 1 / LES VALAYANS AS 1** du 10/03/2024 se jouera le 31/03 à 15h00

Le match **N°26502071 : SORGUES ESP 2 / VELLERON SO 1** du 10/03 se jouera le mercredi 03/04 à 19h30.

Le match **N°26501907 : MONTEUX 3 / LES MINOTS DU VASIO 1** non joué le 24/03/2024 devra se jouer le mercredi 03/04 à 20h00

secretariat@grandvaucluse.fff.fr
1279, Rte de Bel Air - 84144 Montfavet Cedex
04.90.80.63.00

Le match **N° 26501903 : VILLENEUVE / ST DIDIER PERNES** non joué le 24/03 sera fixé ultérieurement (inversion impossible).

D4 :

Le match **N° 26504540 : PIOLENC AS / SARRIANS COM** du 31/03 se jouera à 15h00.

SECTEUR COUPE

COUPE GRAND VAUCLUSE :

Le match **N°28081848 : PERTUIS USR 1 / LE PONTET VEDENE AC 1** du 31/03 est avancé au Samedi 30/03 à 20h au stade du Farigoulier.

COUPE ULYSSE FABRE :

Le match **N°28075979 : O. DE BARBENTANE 2 / GADAGNE SC 1** du 31/03 se jouera à 12h30.

Le match **N° 28075975 : LES ANGLES EMAF 2 / AUTRE PROVENCE U. S 1** du 31/03 est avancé au Vendredi 29/03 à 20h30

COUPE ROUMAGOUX :

Le match de 1/8ème de Finale **N°27785578 : CHEVAL BLANC FC 1 / BOLLENE FOOT 1** donné à rejouer par la Commission d'Appel Disciplinaire se jouera le 31/03 à 15h00 à Huis clos.

Le vainqueur se déplacera à **RC PROVENCE** le Mercredi 03/04/2024 à 20h00 (1/4 de Finale)